

Soutien aux agents de Mayotte dans l'action

FO Finances apporte tout son soutien à la grève initiée par les syndicats de la Fonction Publique à Mayotte.

Ils revendiquent la mise en oeuvre du décret d'octobre 2016 conformément aux accords passés avec la ministre de la Fonction Publique de l'époque (aujourd'hui ministre de l'outre mer !)

Il s'agit d'accorder une reprise totale d'ancienneté des agents issus des corps passerelles avec prise d'effet à la date de titularisation.

Les agents des finances mahorais revendiquent d'autre part :

- l'attribution de l'Indemnité de Sujétion Géographique sans condition,
- l'attribution de l'Indemnité Forfaitaire de Changement de Résidence sans condition de séjour,
- l'indexation de 53 %
- la prime aéroportuaire pour les agents des douanes .

Ces revendications, maintes fois exprimées, doivent être entendues par Mme Girardin et M. Darmanin .

Paris le 8 Septembre 2017